

CR GT fiches rsst de juin 2025

Mercredi dernier, s'est tenu le groupe de travail (GT)"fiches RSST" dont nous dénonçons la mise en place depuis le début. 4 délégués siégeaient pour la FNEC-FP-FO.

En effet, l'administration en accord avec la FSU et l'UNSA ne veulent plus aborder en instance (sous procès-verbal) les fiches RSST des personnels éprouvés par les différentes contre-réformes Macron, en particulier l'acte 2 de l'école inclusive. C'est une tentative de camoufler l'état de santé des personnels. La FNEC-FP-FO le rappelle : **NOUS NE TAIRON PAS CE QU'IL SE PASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES !**

Un nouveau cap est franchi pour invisibiliser les conditions de travail très dégradées avec la mise en place des fiches RSST dématérialisées !

Depuis le mois de juin, le RSST dématérialisé est en fonction sans que cela soit abordé en F3SCT-D (ex-CHSCT). Les personnels se retrouvent face à de nombreux obstacles pour envoyer leur fiche (identification des risques, problème de validation...). Les directeurs voient leurs tâches s'alourdir car ils vont devoir imprimer les fiches du registre dématérialisé et les archiver dans le registre papier.

C'est une honte alors que le chaos règne partout dans les écoles ! Une tentative de limiter l'utilisation des fiches RSST, lesquelles montrent à quel point le gouvernement illégitime Macron/Bayrou démantèle l'École publique!

UN SCANDALE ! Seule une organisation syndicale (FSU-SNUIPP), favorable à la mise en place de ce registre dématérialisé, reçoit les fiches ! Pour la FNEC-FP-FO, c'est **NON** à ces pratiques non réglementaires qui portent atteinte aux droits des personnels ! **NOUS EXIGEONS QUE TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES SOIENT DESTINATAIRES DES FICHES RSST !**

Nous invitons chaque personnel à continuer d'utiliser le registre papier et nous adresser une copie au snudi.fo37@gmail.com !

Cliquez sur le lien ci-dessous pour avoir un modèle de fiche RSST

Traitement des fiches RSST

Nous sommes intervenus pour défendre tous les dossiers confiés par les collègues et nous interviendrons en instance pour eux le 26 juin prochain.

DES FICHES NON TRAITÉES ! Face à la quantité de fiches, la FNEC-FP-FO continuera de demander des instances qui se tiennent à la journée pour que chaque fiche soit traitée !

Les fiches non traitées le seront lors de la prochaine F3SCT-D du 26 juin prochain. La FNEC-FP-FO interviendra pour chaque personnel qui a fait appel à notre organisation syndicale.

NON AUX GROUPES THÉMATIQUES ! En fin de GT, la FSU a demandé que les fiches soient traitées par groupe thématique et non une à une ! Encore une volonté avec l'administration de taire ce qu'il se passe dans les établissements ?

La FNEC-FP-FO a fermement exigé le traitement des fiches une à une ! Chaque dossier doit être abordé et une proposition de solution doit être faite aux personnels ! Faites appel à la FNEC-FP-FO !

Nous maintenons la pression auprès de l'administration pour que des solutions soient apportées aux personnels qui se saisissent du RSST.